

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2014/2278/01:1

DATE DU CONTRÔLE	24/04/2014	AGENT VISITEUR	Mathieu Laixhay
ADRESSE DU CONTRÔLE	Mariomont 34 - 4845 Jalhay	TYPE DE CONTRÔLE	examen de conformité (Art. 270) - extension et/ou modification



> DONNÉES GÉNÉRALES



Adresse de l'installation	Mariomont 34 - 4845 Jalhay
Type de locaux	unité d'habitation (maison)
propriétaire	Iwan Vermeire
Responsable des travaux	non communiqué

> DONNÉES DU RACCORDEMENT



Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	TECTEO - RESA (opérateur GRD)
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	non communiqué
Index jour/nuit	/
Compteur non placé : Le calibre de la protection branchement maximum autorisé pour l'installation ici contrôlée est de	40A
Type de raccordement	aérien
Câble compteur - tableau	EXVB 4 x 16 mm ²
Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement	

> CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux 1	Nombre de circuits 23
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)			
Prise de terre	piquets	Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	15	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Conformité des liaisons équivalentes et des PE	OK	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - disj. - 10mA - type A - test OK - 16A
Test de continuité	concluant	Raccordement	OK
Contrôle boucle de défaut	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Protection contre les contacts indirects	OK	Eclairage/machines	OK
		Protection contre les contacts directs	OK
		Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 24/04/2014 , l'installation électrique de Mariomont 34 - 4845 Jalhay est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.
 Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
 Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.
 Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 24/04/2039.

Signature de l'agent

Signature du responsable de l'exécution des travaux

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2014/2278/01:1

REMARQUES

- Le compteur n'est pas placé
- L'appareillage fixe ou à poste fixe suivant n'est pas présent - lave-vaisselle/machine à laver/ sèche-linge

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE , GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme ?

1

Lisez attentivement ce procès-verbal

2

Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la reconstrôler

3

Au terme de la validité du rapport, faites reconstrôler votre installation

4

Certinergie est à votre service
0800 82 171

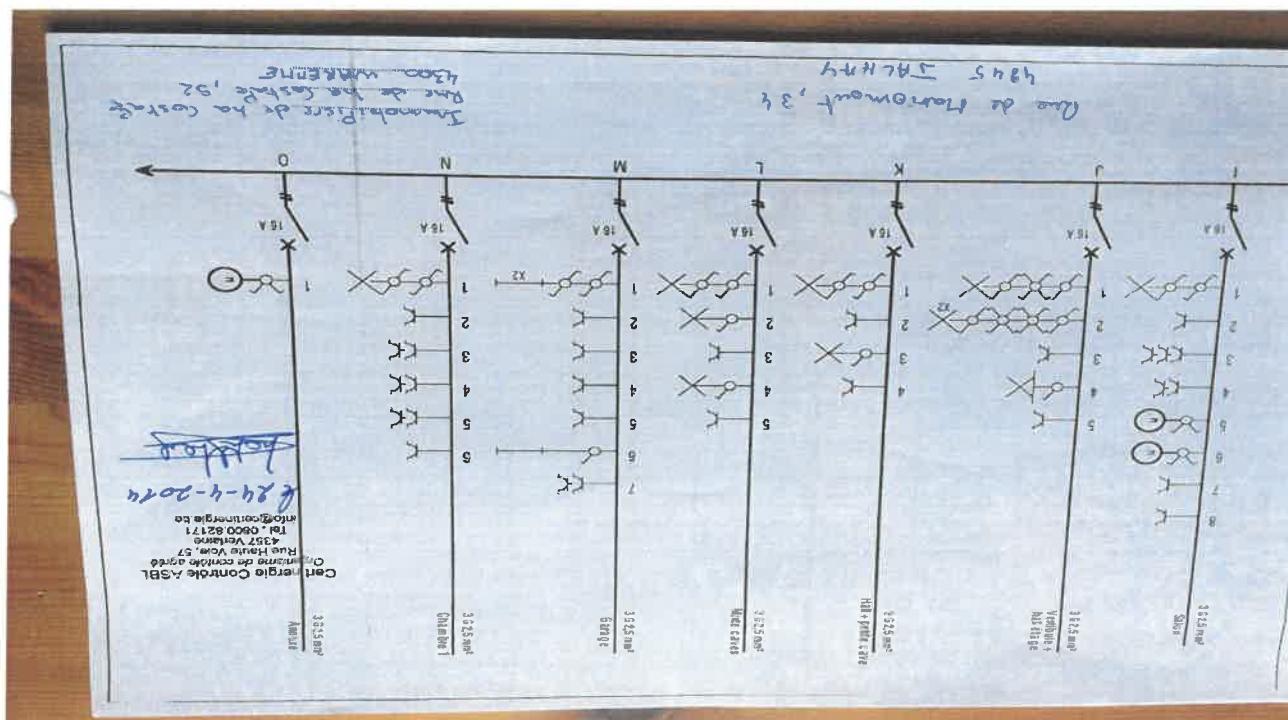
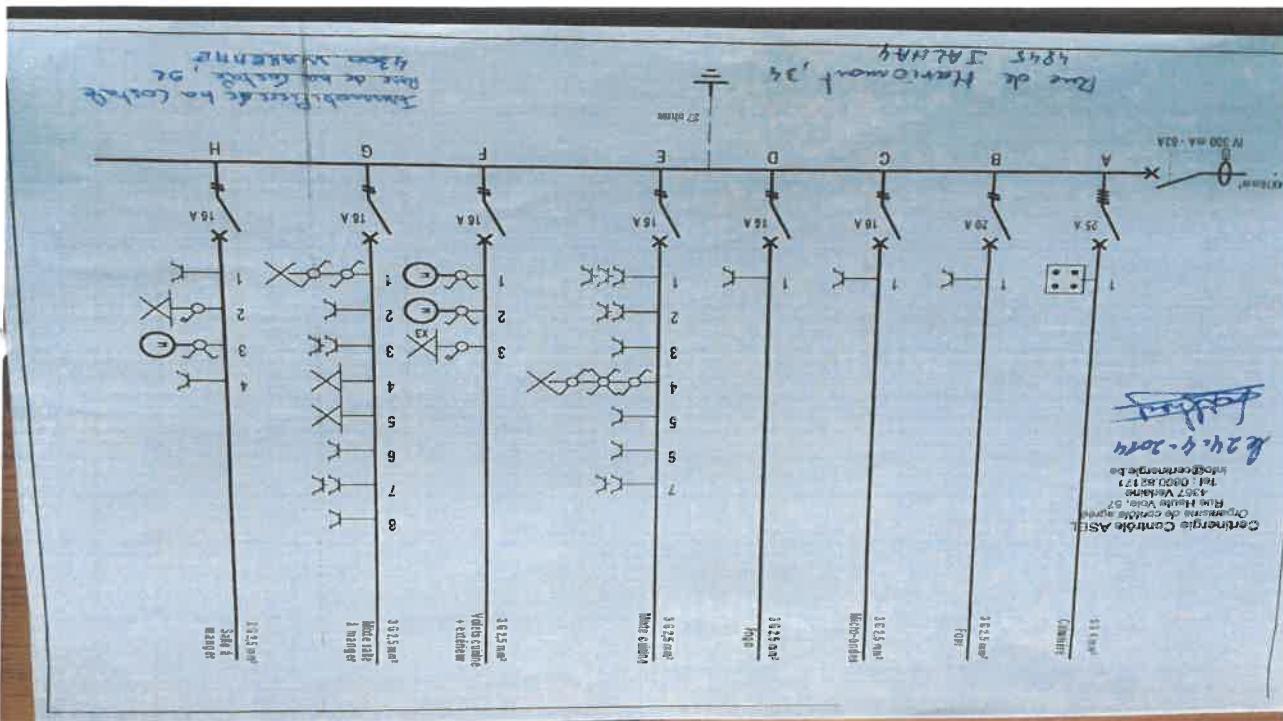
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2014/2278/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



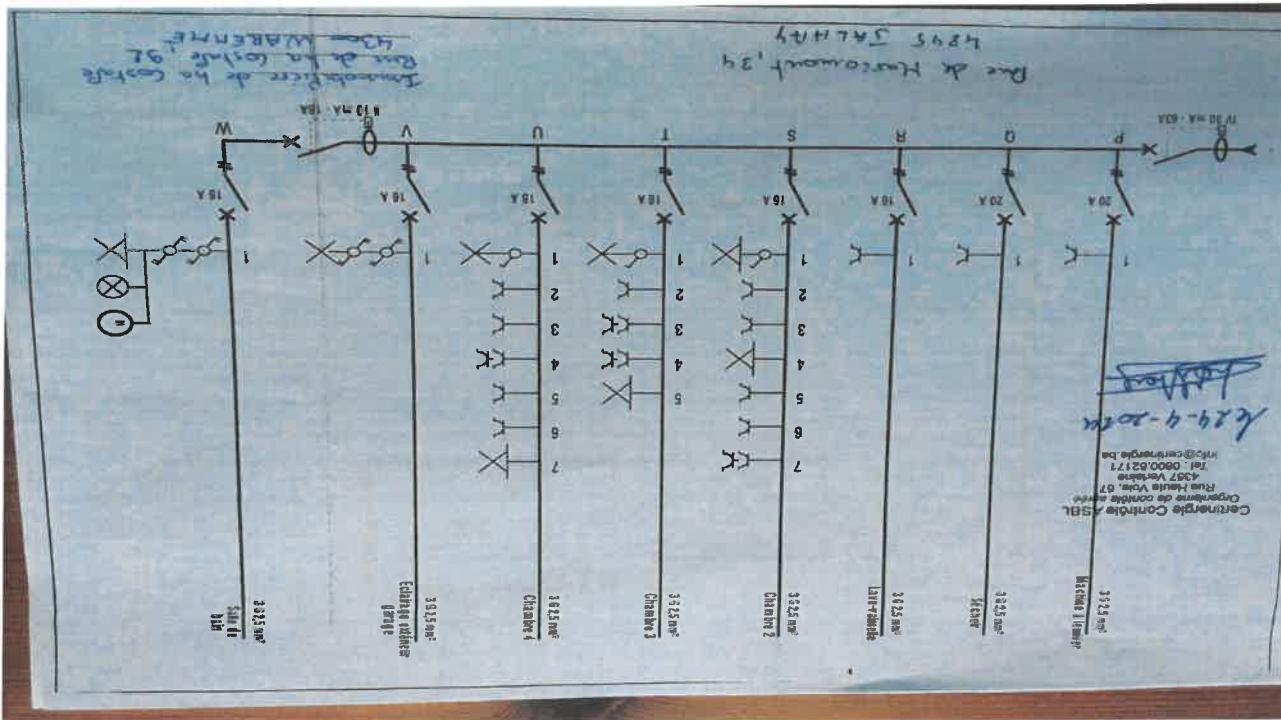
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2014/2278/01:1

> ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation

